



Fédération CNT des travailleurs
et travailleuses de l'Éducation
33, rue des Vignoles 75020 Paris
www.cnt.org/fte
fede-educ@cnt-f.org

Appel à la solidarité financière : La lutte des travailleurs sans-papiers est aussi notre lutte !

PLUS DE 5 000 SALARIÉS SANS-PAPIERS SONT EN GRÈVE EN ÎLE-DE-FRANCE.

Le mouvement touche plus de mille entreprises et une quarantaine de sites sont occupés. Le front syndical, principalement autour de Solidaires et la CGT, revendique toujours la régularisation de tous les travailleurs sans-papiers et exige du gouvernement un texte définissant des critères simples et applicables partout. Comme en 2008, le syndicat CNT du nettoyage participe au mouvement. Deux sites sont occupés à son initiative, l'un d'ISS l'autre d'EFFI SERVICE.

Après avoir occupé la Cité des sciences de Paris le dimanche 18 octobre 2009, les travailleurs de la société sous-traitante ISS, l'un des leaders du nettoyage et du « multiservices », ont investi les locaux de leur société dans le 12^e arrondissement (3, rue des meuniers).

ISS, dont le siège a déjà été occupé en octobre 2008, n'a jamais respecté ses engagements, licenciant ses travailleurs sans papiers après plusieurs années d'exploitation.

Ces travailleurs-euses sont nombreux et indispensables dans certains secteurs de notre économie (bâtiment, travaux publics, nettoyage, sécurité, restauration, intérim, aide à la personne, agroalimentaire, confection...).

La plupart paient des impôts, cotisent (retraites, maladie, chômage...).

Ils ne prennent le travail de personne et bien souvent l'exercent dans des conditions particulièrement pénibles, parce que sans droit.

La régularisation de tous les travailleur(euse)s sans papiers, c'est bon pour tous les salariés !



Solidarité financière avec les grévistes sans-papiers :

Pour pouvoir s'inscrire dans la durée et déboucher sur une victoire, les grévistes ont besoin d'argent.

Les dons peuvent être envoyés à :

CNT Nettoyage, 4 rue de la Martinique 78018 Paris – chèques à l'ordre de CNT nettoyage avec mention « Solidarité grévistes » au dos.

Ou bien directement auprès du délégué syndical CNT de l'établissement :

Le syndicat remercie les camarades qui ont déjà manifesté leur solidarité.

Tranches de vie

Toure arrive en France en 2001. De 2001 à 2006, il travaille clandestinement, sous son propre nom.

En décembre 2006, il obtient une carte de séjour pour maladie. D'abord de six mois, puis de trois mois. En novembre 2007, il reçoit une carte d'un an pour lui permettre de se soigner. Elle lui est renouvelée jusqu'au 5 novembre 2009.

En 2007, il se marie et sa fille naît le 5 août 2008. Ils font une demande de protection subsidiaire pour éviter l'excision de leur fille s'ils rentrent au pays. Cette demande est acceptée, et sa femme obtient une carte de dix ans

Lorsqu'il expose sa situation à la préfecture, on l'assure qu'il n'y a aucun problème, qu'avec la carte de dix ans de sa femme et la protection subsidiaire dont bénéficie sa fille, il n'a qu'à présenter le CERFA rempli par son employeur pour obtenir un titre de séjour.

Mis au courant de la prochaine expiration de sa carte de séjour, ISS, refuse de remplir le CERFA et annonce qu'il va le licencier. Sa femme le supplie de ne pas faire grève, en raison de leurs difficultés financières, mais Toure estime qu'il est de son devoir de se joindre au mouvement.

Originaire de la région de Kayes, au Mali, Kante arrive en France en 1999 avec un visa de tourisme. Reçu d'abord par un oncle muni de papiers, il va vivre ensuite dans un foyer de Vitry. Il trouve du travail comme ouvrier dans les travaux publics puis dans le nettoyage (chez TSI) et finalement entre chez ISS en 2007. « Un jour, le patron vient au chantier et lui dit : tu veux toujours travailler ? Oui. Alors je vais te régulariser. Tu démissionnes et on te réembauche dès que tu as des papiers. » L'employeur a rempli le CERFA avec la véritable identité sans préciser l'alias, mais la préfecture du 94 a refusé pour manque d'ancienneté dans la boîte et n'a pas tenu compte du travail effectué sous l'alias.

Il n'est pas retourné au pays depuis cette date.

Il a connu la CNT avant ISS, lorsqu'il travaillait pour Manpower il y a 5 ans, dans les travaux publics. « S'il y a un problème, je vais voir le syndicat. » Dès son embauche chez ISS il adhère la CNT. « Chez ISS, on a fait beaucoup de grèves pour des augmentations de salaire (une fois, on a gagné.) On a aussi fait la grève pour soutenir un camarade sans papiers, mais ça a été l'échec, le gars n'a pas été repris. » En octobre 2009, il se lance dans la grève : « Je ne peux pas rester à la maison, j'ai une fausse carte. »

Kante envoie toujours de l'argent à sa famille restée au Mali.